

CONSEIL de TOULOUSE METROPOLE du 8 février 2024

Intervention d'Odile Maurin

8.1 Blagnac - Quartier des Cèdres - Requalification des copropriétés Marguerite 1 et 2 et Camélias inscrites dans le Plan Initiative Copropriétés Régional : adoption de la convention d'OPAH multi-sites avec l'État et l'ANAH - DEL-23-1117

Monsieur le Président, mesdames, messieurs, chers collègues,

Concernant cette opération programmée d'amélioration de l'habitat dans le cadre du Plan Initiative Copropriété Régional touchant trois copropriétés d'un des Quartiers Prioritaires de la Ville de Blagnac, nous sommes tous d'accord sur la nécessité de l'intervention publique sur ces bâtiments anciens et dégradés pour aider des copropriétaires en difficulté.

Il n'en reste pas moins que ce type d'opération pose des questions sur le fond et la forme :

- Il est difficile d'apprécier la participation réelle des habitants aux décisions qui sont prises, et si le reste à charge des travaux est réellement supportable pour l'ensemble des propriétaires. Nous nous interrogeons aussi sur l'organisation mise en place pour que les nuisances des travaux n'impactent pas la vie des habitants et sur les éventuelles compensations mises en place pour les réduire
- Sur le fond, est-ce que ce PIC correspond à une demande majoritaire des habitants et est-ce que les solutions de démolition-reconstruction et la répartition du type d'habitat correspondent à la demande des habitants ou est-ce le choix de la collectivité ?
- Est-ce que la diminution du nombre de logements sociaux correspond à la demande des habitants, et que deviennent ceux qui étaient logés dans le quartier ? Ceci dans un contexte où nous manquons énormément de logements sociaux, est-ce bien raisonnable ? Nous avons d'ailleurs quelques retours d'anciens habitants délocalisés vers des logements bien plus chers et mal desservis.
- Auront-ils bien tous accès au chauffage urbain par la géothermie ?

Nous nous inquiétons aussi des conditions de la densification du quartier avec la disparition des espaces verts et d'une aire de jeu et de la promiscuité organisée par des immeubles construits côte-à-côte quasiment sans espace vert.

Pour finir, nous avons des remontées quant à la problématique de la gestion de copropriétés mixtes avec un bailleur minoritaire, situation qui semble générer pas mal de difficultés selon les remontées que nous avons pu avoir.

Donc beaucoup de questions et peu de réponses à cause de politiques descendantes qui n'écoutent pas réellement les habitants.